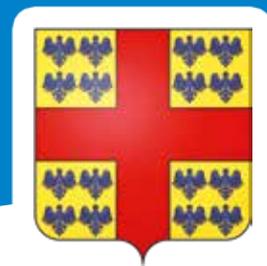


Vivre à BERSÉE

Bulletin municipal



Le Mot du Maire

Chères Berséennes, Chers Berséens,
« Avec l'arrivée de novembre, les fêtes de fin d'année se préparent déjà en coulisses ! »

Depuis septembre, nous avons partagé des moments conviviaux lors de nos traditionnelles rencontres : forum des associations, nettoyage du village, noces d'or, journées du patrimoine avec le prestigieux concert pour **les 10 ans des « Amis du Patrimoine »** et le repas des aînés.

Bersée a encore montré son « grand cœur » lors **d'octobre rose et de la braderie au profit du CCAS.**

C'est ainsi que grâce aux actions des associations, des commerçants participants, de particuliers et à la grande mobilisation des berséens, plus de 2 100 euros ont été déposés en mains propres à l'Institut pour la recherche sur le Cancer de Lille. Un peu plus de 700 euros ont été remis au CCAS.

Avant la fin de l'année, nous aurons de nouveau l'occasion de nous revoir et d'échanger lors, par exemple, du spectacle de « La clé des chants, de la distribution du colis aux aînés, des fêtes de fin d'année des écoles, du marché de Noël des associations de parents d'élèves et du marché de Noël des associations.

Je vous encourage également à participer à la collecte de **la banque alimentaire** qui aura lieu le samedi 22 novembre.

Vous découvrirez dans ce bulletin les manifestations de fin d'année et de début d'année mais aussi des rappels concernant la possibilité de **dons au CCAS, d'inscriptions au registre communal pour la lutte contre l'isolement des aînés** et une proposition d'accompagnement par **l'association MISS dans la recherche d'une mutuelle complémentaire santé.**

Le conseil municipal des enfants vous présente également son action « **Banc de l'amitié** » qui sera déployée dans les deux écoles de la commune.

Le Conseil municipal et moi-même vous donnons rendez-vous pour **la cérémonie des vœux** qui aura lieu le samedi 10 janvier à 18 heures.

Merci à tous de contribuer à ce que **Bersée** soit un village où il fait **bon vivre !**
Bonnes fêtes de fin d'année.

Arnaud Hottin



Calendrier des Manifestations

A PARTIR DU 15 NOVEMBRE

Samedi 15

Spectacle – La Clé des Chants

Samedi 22

Banque alimentaire – Municipalité

Samedi 22

Repair couture

Dimanche 23

Tous en forme au Jardin – Yoga du Rire –

Municipalité

Vendredi 28 et Samedi 29

Représentation théâtrale

Cie du Papillon Lune

DÉCEMBRE

Vendredi 5

Allumoirs et marché de Noël Ecole Sainte

Thérèse – APEL

Vendredi 12

Marché de Noël Ecole des 2 Tilleuls – APE

Samedi 13 et Dimanche 14

Marché de Noël des Associations

Samedi 13

Colis des aînés – Municipalité

JANVIER

Samedi 10

Vœux du maire

Dimanche 18

Marché de la couture

Au fil et en Mesures

Samedi 24

Goûter des Aînés

FÉVRIER

Samedi 7

Soirée Blind test – APE

Samedi 14

Soirée cinéma – APE

JUSQU'AU 15 MARS

Samedi 7

Évènement couture

Au fil et en mesures.

Dimanche 8

Bourse puériculture – APE des 2 Tilleuls

Samedi 14

Fitness party – Gym Loisirs Fitness

Bersée

Dimanche 15

Élections municipales

Salle municipale

Sommaire

**Informations
municipales**

P. 01 à 06

**Animations
municipales**

P. 07 et 20

Les écoles

P. 08 à 10

A la Médiathèque

P. 11 à 13

**Pages des
Associations**

P. 14 à 17

**Coin des
Professionnels**

P. 18 à 20

Conseil Municipal

Délibérations de la réunion du Conseil Municipal du 26 septembre 2025

Présents : M. A. HOTTIN, Mme S. DECOTTIGNIES, M. D. DECROIX, M. PM. DELEBECQUE, Mme I. DERACHE, Mme C. FREGGI, Mme MB. LEMESRE, Mme V. MONNIER, M. N. MOREAU, Mme D PASTANT, M. P. THOBOIS, Mme Y. VARLET, M. VEILLEROY.

Excusés : M. D. DEPRAETERE procuration M. HOTTIN, M. C. DESCAMPS, M. T. DESBONNET procuration Mme PASTANT, Mme A. FOVELLE, Mme L. GOSSART procuration Mme DERACHE, Mme NAESSENS procuration Mme MONNIER.

CONSULTATION SUR LE PROJET DE CLASSEMENT DES SECTEURS PAVÉS DE PARIS-ROUBAIX

M. le Maire informe le Conseil Municipal que par courrier en date du 20 décembre 2022, le Préfet du nord sollicité par la Région Hauts-de-France, a saisi le ministère de la Transition Ecologique de de la Cohésion des Territoires pour missionner l'IGEDD sur le projet de classement des secteurs pavés de Paris-Roubaix et son vélodrome au titre des sites (loi de 1930).

L'IGEDD a émis un avis favorable sur l'opportunité de classer les secteurs pavés de la course Paris-Roubaix.

Le classement des sites au titre de cette loi permet de protéger les sites les plus remarquables présentant un intérêt général aux motifs scientifique, pittoresque, artistique, historique ou légendaire.

Cela constituerait ainsi d'une part une reconnaissance nationale de la valeur patrimoniale de ces pavés et de la course associée et d'autre part, une garantie de la protection pérenne de ces pavés.

Le préfet a demandé aux services de la DREAL d'engager la démarche de classement en commençant par la réalisation d'une étude, nécessaire pour confirmer l'intérêt et la pertinence du classement, pour établir un périmètre cohérent à la parcelle et des orientations de gestion partagées.

Après la réalisation de plusieurs comités de pilotage, il ressort que sur les 134 secteurs pavés recensés et empruntés par la course depuis 1968, 54 secteurs pavés ont été retenus étant donné leur bon état pour le périmètre de classement. Le vélodrome André PETRIEUX, qui accueille l'arrivée de la course à Roubaix, ainsi que le Pont Gibus ont également été retenus dans le classement comme éléments indissociables de la course.

Le Préfet explique que la procédure de classement doit à présent se poursuivre par la consultation locale et invite les communes à donner un avis sur l'instauration d'une servitude d'utilité publique.

Bersée est concernée par le secteur pavé d'Auchy-les-Orchies à Bersée (pavé du Nouveau Monde).

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de délibérer sur le classement du secteur concerné en servitude d'utilité publique.

Après délibération, le Conseil Municipal donne, à l'unanimité, un avis favorable à la création d'une servitude publique pour le secteur pavé concerné.

VOTE DES MODIFICATIONS STATUTAIRES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES PEVELE CAREMBAULT - A EFFET AU 1ER JANVIER 2026

Le Conseil municipal

Vu l'arrêté préfectoral en date du 29 mai 2013 portant création de

la Communauté de communes PEVELE CAREMBAULT issue de la fusion des communautés de communes du Carembault, du Sud Pévélois, du Pays de Pévèle, Cœur de Pévèle et Espace en Pévèle, et du rattachement de la commune de PONT-A-MARCO,

Vu l'arrêté préfectoral du 26 décembre 2013 complémentaire portant approbation des statuts de la communauté de communes PEVELE CAREMBAULT ;

Vu la délibération CC_2015_225 du 21 septembre 2015 portant vote des statuts de la Communauté de communes PEVELE CAREMBAULT

Vu l'arrêté préfectoral du 31 décembre 2015 portant modifications statutaires de la Communauté de communes PEVELE CAREMBAULT ;

Vu la délibération la délibération CC_2017_292 du Conseil Communautaire du 21 décembre 2017 modifiant les compétences de la Communauté de Communes afin de restituer la compétence « exercice du pouvoir concédant en matière de distribution d'électricité » aux communes au 1er janvier 2019

Vu l'arrêté préfectoral du 20 décembre 2018 portant restitution par la communauté de communes PEVELE CAREMBAULT à ses communes membres de la compétence « Exercice du pouvoir concédant en matière de distribution publique d'électricité » ;

Vu la délibération CC_2019_184 du conseil communautaire en date du 23 septembre 2019 portant mise à jour des statuts afin de prendre en compte la nouvelle rédaction des compétences telles qu'issues de l'article L5214-16-1 du CGCT ;

Vu l'arrêté préfectoral du 27 décembre 2019 portant modifications statutaires de la Communauté de communes PEVELE CAREMBAULT ;

Vu la délibération CC_2021_19 du conseil communautaire en date du 15 février 2021 actant la prise de compétence « MOBILITES », la restitution de la compétence « Politique de la ville » à la commune d'OSTRICOURT, et la mise à jour des statuts pour indiquer que les compétences exercées auparavant à titre optionnel le sont désormais à titre supplémentaire ;

Vu l'arrêté préfectoral du 25 juin 2021 portant modifications statutaires de la Communauté de communes PEVELE CAREMBAULT ;

Vu l'arrêté préfectoral daté du 3 août 2021 actant le transfert de la compétence « Plan Local d'Urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale (PLU) au 1er juillet 2021

Vu la délibération CC_2022_122 du Conseil communautaire en date du 16 mai 2022, portant modifications statutaires de la PEVELE CAREMBAULT ;

Vu l'arrêté préfectoral daté du 31 août 2022 portant modifications statutaires de la Communauté de communes PEVELE CAREMBAULT ;

Vu la délibération CC_2023_186 du Conseil communautaire en date

Conseil Municipal

du 25 septembre 2023, portant modifications statutaires de la PEVELE CAREMBAULT ;

Vu l'arrêté préfectoral du 29 décembre 2023 portant modifications statutaires de la Communauté de communes PEVELE CAREMBAULT, Vu la délibération CC_2025_171 du Conseil communautaire en date du 7 juillet 2025, portant modifications statutaires de la PEVELE CAREMBAULT,

Vu le courrier en date du 10 juillet 2025, par lequel Monsieur le Président de la PEVELE CAREMBAULT a notifié cette modification statutaire à l'ensemble des communes de la PEVELE CAREMBAULT ;

Vu l'article L5214-16 du code général des collectivités territoriales ; Vu les dispositions de l'article L. 5211-17 du CGCT (transfert de compétence), «le conseil municipal de chaque commune membre dispose d'un délai de trois mois, à compter de la notification au Maire de la commune de la délibération de l'organe délibérant de l'EPCI, pour se prononcer sur les transferts proposés. A défaut de délibération dans ce délai, sa décision est réputée favorable»,

Vu les statuts de la Communauté de communes PEVELE CAREMBAULT pour une application au 1er janvier 2026, tels qu'annexés à la présente délibération.

Considérant que la modification statutaire porte sur le transfert de la compétence « **Confection et livraison de repas pour les communes de : Aix-en-Pévèle, Attiches, Auchy-lez-Orchies, Avelin, Bachy, Bersée, Bourghelles, Bouvignies, Cappelle-en-Pévèle, Chemy, Cobrieux, Ennevelin, La Neuville, Landas, Méringnies, Moncheaux, Mons-en-Pévèle, Mouchin, Nomain, Ostricourt, Phalempin, Pont-à-Marcq, Templeuve-en-Pévèle, Thumeries, Tourmignies et Wahagnies** ».

DECIDE à l'unanimité

D'émettre un avis favorable aux modifications statutaires de la communauté de communes PEVELE CAREMBAULT à effet au 1^{er} janvier 2026.

AVIS SUR LE RECRUTEMENT DE DEUX GARDES CHAMPETRES POUR LA CREATION D'UNE BRIGADE INTERCOMMUNALE (BIE)

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu le Code de la Sécurité Intérieure, et notamment l'article L522-2 précisant le processus et les modalités de recrutement du garde champêtre par le Président d'un Etablissement Publi de Coopération Intercommunale,

Vu le Code de Procédure Pénale,

Vu la loi n° 2022-276 du 27 février 2022 relative à la démocratie de proximité,

Vu la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique,

Vu le décret n°94-731 du 24 août 1994 portant statut particulier du cadre d'emplois des gardes champêtres,

Vu la délibération n° CC_2025_167 du Conseil communautaire en date du 24 février 2025, relative à la mise en place d'une Brigade Intercommunale de l'Environnement,

Partant du constat que les Maires sont souvent sans ressources pour constater les infractions à l'environnement ou aux règles d'urbanisme, Pévèle Carembault a décidé de créer une Brigade Intercommunale de l'Environnement, n'intervenant qu'à la demande du Maire (sauf en cas de flagrant délit), et sous son autorité à cette occasion, pour les aider dans ces missions.

Si Certaines communes de Pévèle Carembault ont créé des polices municipales aux compétences strictement encadrées et cantonnées au territoire communal, la majorité, à l'inverse, en est dépourvue. Les gardes champêtres interviendront donc en complémentarité des polices municipales existantes.

Principalement chargés de la police des campagnes, la brigade aura pour missions de se préoccuper prioritairement des atteintes à l'environnement et à l'urbanisme tels que par exemple : les pollutions, les dépôts sauvages, la destruction d'espaces naturels, les feux, la dégradation des cours d'eau et des fossés.

Pévèle Carembault s'est appuyée sur le retour d'expérience de la Communauté d'Agglomération de Saint Quentin dont le Vice-Président dédié à cette question a présenté l'organisation, les missions et le fonctionnement de leur brigade lors de la Conférence des Maires du 2 décembre 2024.

Pour la mise en œuvre de cette brigade, deux gardes champêtres seront recrutés dans un premier temps. Ce service sera susceptible d'être renforcé en fonction de l'évolution de son activité. Le cadre d'emploi des gardes champêtres présente la particularité de s'inscrire dans une triptyque hiérarchique :

- En raison de leur qualité d'agent chargé de certaines fonctions de police judiciaire, ils sont placés sous l'autorité du Procureur de la République,

- Ils exercent leurs fonctions sous l'autorité hiérarchique du Président de l'intercommunalité,

- Ils sont sous la responsabilité fonctionnelle du Maire de la commune sur laquelle ils interviennent.

Ils disposent de prérogatives larges pour accomplir leurs diverses missions.

Ils peuvent dresser des sanctions administratives et pénales, constater, par procès-verbal, des infractions, procéder à des actes d'enquêtes, auditionner des prévenus et des témoins, accéder à des espaces clos, utiliser des outils tels que le fichier des immatriculations et la vidéoprotection, ou encore effectuer des saisies.

La Communauté de communes Pévèle Carembault restera l'organe centralisateur des missions qui seront dévolues à la brigade.

La Communauté de communes souhaite donner à la Brigade Intercommunale de l'Environnement, tous les moyens de la réussite de ses missions, et prendra en charge l'intégralité des frais de fonctionnement de la brigade, et notamment les charges de personnel.

L'activité du service sera présentée une fois par an en Conférence des Maires, en présence du Procureur de la République ou de son représentant.

Lors de sa séance du 24 février 2025, le Conseil communautaire a voté la mise en place de la Brigade Intercommunale de l'Environnement (BIE).

Conseil Municipal

Par courrier de notification en date du 10 juillet 2025, le Président de la Communauté de communes Pévèle Carembault a invité l'ensemble des communes membres à se prononcer sur le recrutement de deux gardes champêtres pour la Brigade, dans un délai de trois mois.

Il est précisé que l'absence de réponse des communes dans le délai imparti entraînera un avis favorable des communes.

Oùï l'exposé de son Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal

DECIDE par 12 voix POUR, 2 voix CONTRE, 3 ABSTENTION) :

- De valider le recrutement de deux gardes champêtres pour la Bridage Intercommunale de l'Environnement,
- De notifier cet accord à la Communauté de Communes Pévèle Carembault.

AFFILIATION VOLONTAIRE DU SYNDICAT MIXTE DES PORTS INTERIEURS DU CANAL SEINE-NORD EUROPE AU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU NORD

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que par courrier du 24 juillet 2025, le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord a informé notre commune de la demande d'affiliation volontaire du Syndicat Mixte des ports intérieurs du canal Seine-Nord Europe,

En conséquence, en application de la loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984 et du décret n° 85-643 du 26 Juin 1985, le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord sollicite l'avis du Conseil Municipal sur cette demande d'affiliation volontaire.

Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de bien vouloir délibérer.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité,

Donne un avis favorable à la demande d'affiliation volontaire du Syndicat Mixte des ports intérieurs du canal Seine-Nord Europe au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord.

GRDF – REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC (RODP ET ROPDP 2025)

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération du 4 Septembre 2015 par laquelle la commune avait institué le principe de la redevance pour occupation provisoire du domaine public communal pour chantiers de travaux sur les ouvrages de distribution et de transport de gaz.

GRDF a informé la commune que la RODP 2025, porte sur une longueur de canalisations de 8.951m, au taux retenu de 0,035 €/mètre avec un taux de valorisation de 1,42, soit un montant pour la RODP 2025 de 587,00 €.

En outre l'occupation provisoire du domaine public ROPDP donne également droit à une redevance et porte sur une longueur de 336ml, au taux retenu de 0.7 €/mètre avec un taux de valorisation de 1,23, soit un montant pour la ROPDP 2025 de 289,00€.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide donc à l'unanimité de fixer le montant de la redevance pour l'occupation du domaine public à 0,035 € et pour l'occupation provisoire du domaine public à 0.70 € pour l'année 2025 soit un montant global de 876,00 €.

AUTORISATION DE SIGNER UNE CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION MISS (MISSION SANTE SOCIALE)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre de sa politique sociale et de son principe de solidarité, le CCAS, ne pouvant se prévaloir des qualités requises pour le choix de mutuelles pour ses citoyens, décide de recourir aux services de l'association MISS, et ce afin de corriger les inégalités des risques sociaux en matière de santé et de préserver au mieux le pouvoir d'achat de ceux-ci.

Le dispositif s'adresse à tous les citoyens, et ce quel que soit leur statut souhaitant revoir leur couverture en matière de santé et bénéficier d'un service de proximité.

Dans le cadre de cette convention, la personne publique mettra gratuitement à disposition de l'association et de ses partenaires diffuseurs un local pour organiser les permanences.

Les permanences seront gérées par l'association et ses partenaires diffuseurs aux horaires décidés en commun avec la personne publique.

Cette mise à disposition est révocable à tout moment pour des motifs d'intérêt général.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer la convention avec l'association MISS.

DECISION MODIFICATIVE AU BUDGET PRIMITIF 2025

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, décide de transférer les crédits suivants :

- en section d'investissement :

De - l'article 2151 – Installations générales, agencements, aménagements pour un montant de 5.697 € ;

À - l'article 1641 – Emprunts en euros pour un montant 2.790 € ;

- l'article 10226 – Taxe d'Aménagement pour un montant de 2.907 €.

Informations Municipales

État Civil

Arrêté le 31 Juillet 2025

Décès

Marie-Josèphe THIBAUT née DYRDA

décédée le 10 Août 2025

Naissances

Louise MARGERIN
Célestin TARUCCI

née le 4 Août 2025
né le 18 Septembre 2025

Mariages

Thomas MACHIN et Coraline RICHARD
Laurent CHERUY et Jessica SADOINE

mariés le 13 Septembre 2025
mariés le 16 Octobre 2025

Baptêmes

Julia MATHON

baptisée le 9 Août 2025



Élections Municipales 2026

Si vous souhaitez voter aux élections municipales de mars 2026 alors que vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, vous devez vous inscrire au plus tard **le 6 février 2026**.

Ce délai est reporté au 5 mars 2026 si vous êtes dans l'une des situations suivantes : jeune de 18 ans n'ayant pas fait le recensement citoyen, déménagement récent, acquisition récente de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré.

L'inscription sur les listes électorales peut être réalisée en ligne sur le site service-public.fr ou directement en mairie.

Qui peut voter ?

Tout citoyen français et européen âgé d'au moins 18 ans la veille du jour du scrutin. Il faut également être domicilié dans la commune et être inscrit sur les listes électorales.



Directeur de la publication, Arnaud Hottin
Coordination / Rédaction, Dominique Pastant, Crédit photos, Dominique Pastant
Tirage : 1.100 exemplaires
Conception et impression TOUT EN IMAGE à Nomain, www.toutenimage.fr
Mairie de Bersée - 03 20 59 20 20 - mairiebersee@wanadoo.fr www.bersee.fr

Récolte de sapins

Venez déposer votre sapin le samedi 17 janvier sur le parking du stade municipal entre 9 et 11 heures.



Les Bancs de l'amitié du Conseil Municipal des Enfants

Deux bancs de l'amitié ont été réalisés et seront installés l'un à l'école des 2 Tilleuls et l'autre à l'école Ste Thérèse.

Merci les enfants !



LE BANC DE L'AMITIÉ MODE D'EMPLOI

Pour les enfants

- Si tu es triste, seule(e) ou tu veux jouer avec d'autres, assieds-toi sur le banc.
- Les autres enfants sauront que tu aimerais de la compagnie.
- Quand un camarade vient te proposer de jouer ou discuter, accepte avec le sourire.



Pour les camarades

- Si tu vois un enfant assis sur le banc, va vers lui.
- Propose-lui :
 - de jouer avec toi
 - de discuter
 - ou simplement de marcher ensemble
- N'oublie pas : un petit geste peut faire une grande différence.



Rappel

Le banc de l'amitié est fait pour aider et partager, pas pour s'amuser tout seul.



Informations Municipales

Changement de gaz GRDF vous informe

Les Hauts de France changent de gaz.

Le gisement des Pays-Bas arrive en fin d'exploitation et la région doit passer progressivement du gaz B au gaz H.

Pour Bersée, ce changement a démarré en mars 2024 avec l'inventaire en ligne des appareils alimentés au gaz naturel ou par un inventaire à domicile.

GRDF continue à vous accompagner pour la nouvelle étape qui va débuter prochainement :

LE REGLAGE DES EQUIPEMENTS DE GAZ

Cette intervention est nécessaire afin d'éviter toute coupure éventuelle du réseau de gaz des administrés.

L'opération est entièrement pilotée par GRDF.

Le changement de gaz, c'est gratuit et obligatoire.

A compter du 1^{er} décembre 2025 et pour une partie de 2026, le réglage des installations va débuter (chaudière et détendeur).

GRDF va mandater les prestataires et chauffagistes partenaires de l'opération changement de gaz pour intervenir chez les administrés. GRDF est le garant du bon déroulement de cette phase et votre interlocuteur unique pour toute question relative à ce changement.

Les administrés concernés vont recevoir un courrier le moment venu leur proposant une date de rendez-vous avec leur chauffagiste ou un chauffagiste partenaire de GRDF.

Il est important que les administrés se rendent disponibles pour ce rendez-vous de réglage car les logements qui n'auront pas été réglés seront coupés pour des raisons de sécurité.

Si toutefois, certains équipements sont incompatibles au gaz H, tout a été prévu, GRDF adressera à chaque client concerné un courrier lui indiquant explicitement que l'appareil doit être remplacé. Il sera alors contacté par téléphone pour les démarches, y compris sur la mobilisation des aides financières mises en place par les pouvoirs publics.

UNE OPERATION EN TOUTE SERENITE

Les techniciens qui vont intervenir seront missionnés par GRDF et auront une ligne de conduite à suivre :

- S'identifier auprès des administrés (carte professionnelle, support assermenté...)
- Procéder aux réglages des appareils gaz et au changement de détenteur dans le coffret gratuitement
- Ne pas proposer de services annexes ou vendre une quelconque prestation
- Ne pas exiger les factures de gaz

Pour plus d'informations :

sites.grdf.fr/web/changement-de-gaz-dans-les-hauts-de-france



CHANGEMENT
DE GAZ

C'est l'heure du changement !
Vous êtes passé au gaz H



Octobre 2026
Bascule en gaz H
pour votre commune

Pour tout savoir sur ce changement, rendez-vous sur
changementdegaz.grdf.fr

GRDF

CHANGEMENT
DE GAZ

Préparez votre installation :
faites régler vos appareils gaz
par votre chauffagiste



De novembre 2025 à octobre 2026
Réglage de
vos équipements gaz

Pour tout savoir sur ce changement, rendez-vous sur
changementdegaz.grdf.fr

GRDF

CHANGEMENT
DE GAZ

PLANNING DE CONVERSION
DANS LES HAUTS-DE-FRANCE - JANVIER 2025



Carte illustrative destinée à l'information. Sans caractère d'engagement.

Informations Municipales

Dons au CCAS



DONS POUR LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Agissez concrètement pour les publics fragiles ou en difficulté, au plus près de vous.

« Faites un don à votre centre communal d'action sociale »

OUI Je soutiens les actions de mon Centre communal d'action sociale.

Je règle le montant de mon don par chèque **à l'ordre du Trésor public** à adresser au CCAS de ma commune ou à défaut à la mairie pour le CCAS

Particuliers

66% de votre don au CCAS est déductible d'impôt (Un reçu de don vous sera remis)

Entreprises

Conformément au code des impôts les dons effectués au CCAS sont déductibles des impôts sur les bénéfices des entreprises (mécénat social), à hauteur de 60% du montant des versements. (Un reçu de don vous sera remis).

Registre Communal Lutte contre l'isolement des aînés

La commune de BERSÉE a signé une convention de partenariat de lutte contre l'isolement des aînés, des personnes fragiles ou en situation de handicap, avec le département du Nord.

Si vous êtes concerné et souhaitez vous inscrire sur le registre communal : des formulaires d'inscription sont toujours disponibles en mairie.

Téléphone : 03 20 59 20 20



Les Restaurants du Cœur

A partir du **Judi 20 Novembre**, le **Centre des Restos du Cœur de Templeuve-en-Pévèle** ouvrira ses portes chaque Jeudi **rue de la Passementerie**, à Templeuve (Anciens Ateliers Municipaux, à côté de l'Ecole Primaire Marie Navart). Comme pour celle d'Été qui s'est achevée le Jeudi 16 Octobre, la Campagne dite « d'Hiver » des Restos, permet à toute famille en difficulté, habitant Templeuve-en-Pévèle ou une autre commune de la Communauté de Communes Pévèle-Carembault et des environs, d'être accueillie pour une aide alimentaire régulière (sur inscription préalable et selon barème), mais aussi pour un dépannage, une écoute, un soutien... A disposition : vêtements adultes et enfants, vaisselle et objets...

Les inscriptions auront lieu les Lundi 3 et Jeudi 6 Novembre de 14h00 à 16h00.

A présenter obligatoirement lors de l'inscription :

- Pièce d'identité (**pour chacun des membres de la famille**)
- Livret de famille - Justificatif de domicile - Relevé d'imposition
- Quittances de loyer en cours - Détail des charges (factures d'électricité, gaz, eau) - Justificatifs de remboursements d'emprunt, ...
- Pièces récentes précisant tous les revenus : salaires, indemnités chômage, Allocations familiales, Aide au Logement, RSA, pension alimentaire, ...



Jours de Distributions de la Campagne d'Hiver 2025-2026 :

Jeudis 20 et 27 Novembre, Jeudis 4, 11, 18 et Vendredi 26 Décembre 2025.

Vendredi 2, Jeudis 8, 15, 22 et 29 Janvier 2026

Jeudis 5, 12, 19 et 26 Février 2026, Jeudi 5 Mars 2026

Inscription possible en cours de Campagne, le Jeudi matin sur rendez-vous.

Distribution l'après-midi à partir de 13h30, uniquement pour les personnes inscrites et acceptées à l'aide alimentaire, après étude de leur situation familiale ou personnelle.

Contact / Renseignements :

Quentin BOURGOIS, Responsable :

quentin.bourgois@orange.fr

Tél. 06 10 20 35 63 (uniquement par sms)

Maison Nord Solidarite

Permanence Sociale

Les travailleurs sociaux de proximité vous accueillent lors des permanences qui se tiendront les vendredi 21 novembre, vendredi 19 décembre 2025, vendredi 16 janvier et vendredi 20 février 2026 de 9h à 11h en mairie de Bersée.

ACTION
SOCIALE

Informations Municipales

Banque Alimentaire

Depuis de nombreuses années, la commune de BERSÉE participe à la collecte de denrées pour la BANQUE ALIMENTAIRE. Le village s'associe une nouvelle fois à la démarche de la Banque alimentaire le samedi 22 Novembre 2025 et nous ferons tout pour que cette action soit la plus efficace possible. Pour ce faire des équipes de bénévoles adultes et enfants passeront à votre domicile pour la collecte de denrées alimentaires non périssables.

Nous vous proposons de déposer sur le seuil de vos habitations les sachets qui sont joints au bulletin municipal.

Nos équipes tourneront sur notre commune de 9h à 16 h.

Merci de leur réserver le meilleur accueil.

Une permanence se tiendra également à la salle municipale de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.

Nous recherchons également des bénévoles : 2 heures de votre temps pour une action solidaire !

Si vous êtes disponible, contactez le secrétariat de mairie au 03 20 59 20 20.



Association Miss

Dans le cadre de sa politique sociale, la commune a décidé de recourir aux services de l'association MISS afin de proposer un service de proximité et de préserver, au mieux, le pouvoir d'achat de la population en matière de santé et de risques sociaux.

Comme chaque année, les organismes de complémentaire santé procèdent à une révision de leurs cotisations.

Nous avons conscience que ces augmentations peuvent peser sur votre budget et susciter des interrogations.

L'association MISS est là pour vous accompagner dans ces moments afin de trouver la solution la plus pertinente et vous aider à réduire l'impact de cette hausse.

Nous vous proposons une **réunion publique le mercredi 26 novembre** dans la **salle municipale rue du stade à 18h30**.

Le dispositif s'adresse à tous les citoyens qui souhaitent revoir leur couverture en matière de protection santé.



Goûter Des Aînés

Le samedi 24 janvier à 15 h - Salle municipale

M. le Maire et le conseil municipal ont le plaisir d'inviter les aînés de la commune âgés de 65 ans et plus à un goûter.

Nous partagerons la galette des rois et vous diffuserons la vidéo rétrospective de l'année 2025, qui aura été présentée à la cérémonie des vœux du Maire.

Venez nous rejoindre pour un moment de partage et de convivialité.

Inscriptions avant le 20 janvier en mairie au 03 20 59 20 20

Vous rencontrez des difficultés pour vous déplacer, n'hésitez pas à nous le faire savoir.



Colis De Noël Des Aînés

Les élus de la commune passeront aux domiciles de nos aînés, âgés de 70 ans et plus, pour leur remettre le colis de Noël

le samedi 13 décembre 2025 dans la journée.

Si vous devez vous absenter, ou ne souhaitez pas le colis, pouvez-vous contacter le secrétariat de mairie au 03 20 59 20 20.



Animations Municipales

Noces d'Or 2025

Le 13 septembre 2025, 3 couples ont été mis à l'honneur :

M. et Mme CARLIER-DUBAR pour 65 ans de mariage
M. et Mme VERHAEGHE-FAIDHERBE pour 60 ans de mariage
M. et Mme SADOINE -MUNOZ pour 50 ans de mariage

Un bon moment de convivialité et de partage.



Repas Des Aînés

Une centaine de personnes s'est retrouvée pour partager le « Repas des Aînés ». Danses, échanges amicaux étaient au rendez-vous.

Le Conseil Municipal des enfants venu en renfort pour servir le dessert a bénéficié d'un cours de danse personnalisé par nos aînés. Un bon moment partagé par tous !



Animations Municipales

Semaine Bleue

Une soixantaine de berséens étaient présents pour ce joli spectacle offert par la CCPC.
Une belle représentation. De très jolis costumes et des artistes fabuleux !



OCTOBRE ROSE

Merci à tous les participants et partenaires
d'OCTOBRE ROSE !

Cours de gym en rose, marche en rose pour les enfants de l'école des 2 Tilleuls, ventes diverses (1000 pattes, bracelets / porte-clefs / sachets de lavande réalisés par des particuliers), buvette / crêpes par la municipalité, ventes de cases par les commerces participants (L'imprévu, Comptoir de Catherine, Cappelle Hair, Mélinda coiffure), lâcher de lanternes, arbre à vœux, Mains roses, color run, studio photos, animations, passage au stand de l'Institut pour la recherche sur le Cancer de Lille, pièce de théâtre.

Chaque action contribue à la recherche et aux solutions de demain.

Le dépistage précoce sauve des vies, c'est pourquoi il est essentiel d'encourager chacun à prendre soin de sa santé et à se faire dépister.

Merci encore ! Les fonds recueillis seront remis en mains propres à l'IRCL.



A l'école des 2 tilleuls, on court avec le cœur !

Pour la cinquième année consécutive, l'école des 2 tilleuls a organisé sa course solidaire au profit de l'association ELA, qui lutte contre les leucodystrophies. Tous les élèves, du plus petit au plus grand, ont chaussé leurs baskets ce jeudi 16 octobre pour courir avec enthousiasme. Cette belle mobilisation a été renforcée par la présence de nombreux parents, papis et mamies, venus partager l'effort et encourager les enfants.

Le matin, les élèves de CM1-CM2 s'étaient également essayés à la dictée d'ELA, sous l'œil attentif d'une élue.

Les familles ont également contribué par des dons qui seront ainsi reversés à l'association.

Un moment sportif et convivial, mais surtout un bel élan collectif qui permet de sensibiliser chacun à une cause importante. Une manière joyeuse et généreuse de clôturer la première période de l'année scolaire !



APE des 2 Tilleuls

- Marché de Noël

L'APE des 2 tilleuls vous invite à son grand Marché de Noël le vendredi 12 décembre 2025, de 17h à 21h, à la salle polyvalente (stade).

Au programme de cette soirée magique :

Plus de 35 exposants pour préparer vos fêtes, une tombola géante pleine de surprises, un atelier maquillage pour les enfants, la visite tant attendue du Père Noël, de quoi se régaler avec vin chaud, buvette, tartiflette, et un concert pour l'ambiance !

Venez en famille, entre amis ou entre voisins, partager un moment convivial et chaleureux. Nous vous attendons nombreux pour fêter ensemble la magie des fêtes !

- Soirée ciné/pizzas (y'en a pour tout le monde !)

Le vendredi 20 décembre 2025, de 18h30 à 20h30, la salle des associations (sur la place) se transformera en salle de cinéma pour une projection pleine de magie de Noël : « Le Pôle Express » !

Cette soirée, réservée aux enfants à partir de la Grande Section (sans les parents) promet un vrai moment de détente : cinéma, boissons et bonbons sont à réserver via Helloasso. Pop-corn et des chips seront en vente sur place pour savourer le film comme au cinéma !

Pendant ce temps, les parents pourront récupérer les pizzas artisanales qu'ils auront commandées : une bonne idée pour prolonger la soirée en famille en rentrant à la maison !

Ambiance chaleureuse garantie !

- Soirée Quiz'n'Dance!

Le samedi 7 février 2026, la salle polyvalente (stade) accueillera un dancefloor géant !

Au programme : blind test déjanté, DJ aux platines, buvette et restauration pour tenir jusqu'au bout de la nuit !

Une soirée surtout destinée aux parents : lâchez prise, venez chanter, danser et faire la fête ensemble !

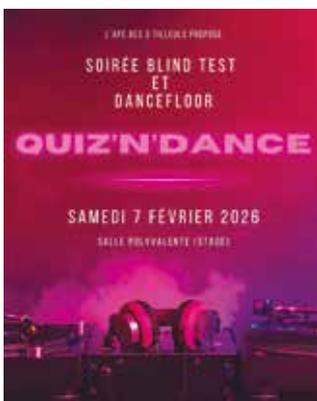
Réservations à venir via Helloasso.

- Soirée ciné/pizzas (pour les grands et les petits !)

Samedi 14 février 2026, de 18h30 à 20h30, l'APE vous propose une 2e soirée ciné/pizzas à la salle des associations (sur la place).

Soirée réservée aux enfants à partir de la Grande Section (sans les parents) avec au programme : le film « L'élève Ducobu », une boisson et un sachet de bonbons. Pop-corn et des chips seront en vente sur place pour savourer le film comme au cinéma !

Et, Saint Valentin oblige, les parents pourront tranquillement déguster une délicieuse pizza commandée à l'APE pendant que les enfants seront au cinéma ! Elle est pas belle la vie ?! Réservations sur Helloasso.



Écoles

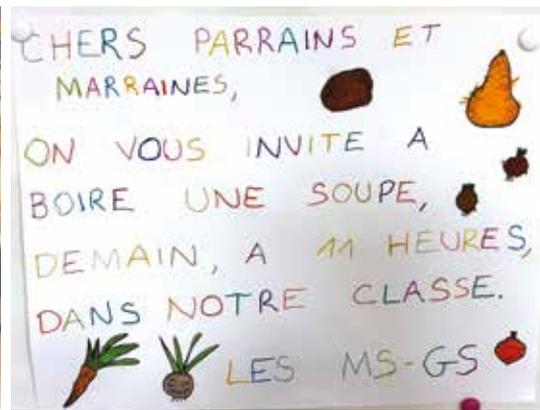
École Sainte Thérèse

Nouvelle rentrée scolaire, nouveau départ pour les élèves voyageurs de l'école Sainte Thérèse. En effet, dans le cadre de notre projet d'école les enfants vont découvrir les régions de France.

En ce début d'année, nous sommes restés dans les Hauts de France et nous avons découvert les traditions de notre territoire notamment la mine et les géants.

Nous sommes partis tous ensemble Lundi 13 octobre, direction le centre historique minier de Lewarde. Equipés de nos casques, nous avons arpenté les galeries pour découvrir le métier de mineur.

Moments de rencontres et de partage vécus en parrainage, une tradition chère à notre école. Cette année, la classe de Mme Cécile (TPS-PS) sera parrainée par la classe de Mme Houzé (CP-CE1-CE2) et les élèves de CM1-CM2 auront un filleul en classe de Mme Nathalie (MS-GS). Les liens intergénérationnels permettent de créer des liens d'amitié et d'entraide !



Médiathèque & Culture

Votre Médiathèque

Horaires d'ouverture

Lundi	16h00 - 18h30
Mercredi	10h00 - 12h30 & 14h00 - 18h30
Vendredi	16h00 - 18h30
Samedi	10h00 - 12h30 & 14h00 - 17h00



Service de Portage à domicile

Nous vous rappelons que la Médiathèque de Bersée a mis en place un Service de portage à domicile. Si vous ou une personne de votre entourage ne pouvez vous déplacer en Médiathèque, vous pouvez contacter Mélanie au 03 20 59 21 98, en indiquant vos goûts de lecture. Nous conviendrons ensuite d'un rendez-vous afin qu'un membre de notre équipe bénévole vous apporte vos livres !



Informations pratiques

Vacances de Noël

La Médiathèque de Bersée sera fermée du **Mercredi 24 décembre après-midi au Samedi 27 décembre inclus**, ainsi que le **Mercredi 31 après-midi**.

Nous vous accueillons aux horaires habituels le reste des vacances. Toute l'équipe de la Médiathèque vous souhaite d'heureuses fêtes de fin d'année !



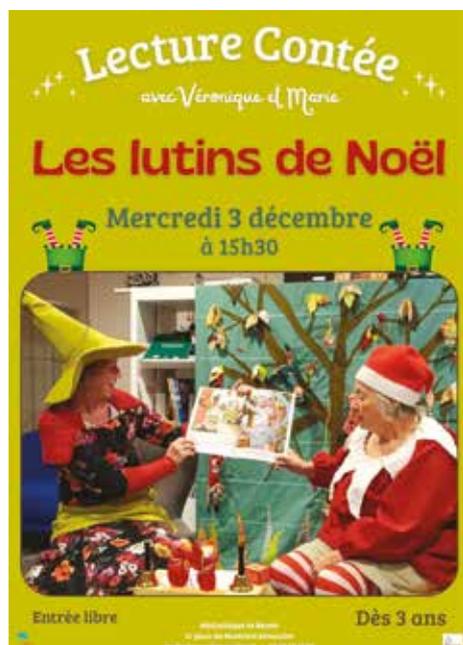
Vos prochains rendez-vous Vos prochaines animations

LECTURE CONTÉE avec Véronique et Marie

MERCREDI 3 DÉCEMBRE à 15h30

« Les lutins de Noël »

Ils sont malins, ils sont taquins, parfois un peu râleurs mais surtout farceurs, les petits lutins !



HEURE DU CONTE

MERCREDI 28 JANVIER à 15h30

« Dans mon château, il y a... »

Rois et Reines, Princes et Princesses ou encore chevaliers seront les héros de la séance de janvier !

P'TIT DÉJ' CULTUREL

SAMEDI 31 JANVIER à 10h

Venez partager vos derniers coups de cœur en livres, films, musiques, spectacles, expos... autour d'un café et de quelques viennoiseries !



Live Entre Les Livres Concert De Waterlily

Vendredi 28 novembre à 19h00

Retour du Festival « Live Entre les Livres » dans les Médiathèques du territoire !

Nous accueillons cette année Waterlily, une jeune auteure compositrice interprète de chansons en français aux sonorités pop/folk. A travers sa douce voix accompagnée de guitare, ukulele ou encore clavier, elle vous invitera dans son univers intime et à fleur de peau... Le genre de sensibilité qui touche en plein cœur !...

Organisée par l'association Dynamo, le « Live Entre les Livres » est un festival permettant de promouvoir les musiques actuelles en Médiathèques.

Réservation conseillée : media.bersee@wanadoo.fr ou 03 20 59 21 98



Soirée Jeux De Société & Kapla

Vendredi 19 décembre de 19h à 22h

Animée par l'Association « On fait un Jeu ?! »

Notre traditionnelle « Soirée Jeux » revient pour entamer les vacances de Noël ! Venez partager un agréable moment, seul(e) ou accompagné(e), avec les membres de l'Association « On fait un Jeu ?! » pour vous conseiller sur les meilleurs jeux de société !

Sans oublier l'auberge espagnole pour se restaurer entre deux parties endiablées !

Entrée libre et gratuite.



Retrouvez tout le programme de Graine(s) de Jeux 2025 sur mediatheques.pevelecarembault.fr



Le Bal Des Souvenirs Récit-concert de Laure Chailloux

Vendredi 20 février à 20h

Avec Laure Chailloux (accordéon, récit) & Raphaël Bourdin (percussions).

Pendant les vacances de février, la Médiathèque de Bersée aura la chance d'accueillir un spectacle des Rencontres Culturelles en Pevèle Carembault.

Et si nos souvenirs devenaient musique ?

Entre poésie et mélodie, Le Bal des Souvenirs nous invite à voyager dans la mémoire collective : celles des villages, des familles, des instants partagés...

Un spectacle tout en douceur, où les mots éveillent l'imaginaire et la musique fait danser les émotions. Ne passez pas à côté de ce beau voyage musical !

Tout public
Tarif : 5 euros
Réservation obligatoire sur :
www.rcpc.fr



Les Amis du Patrimoine

2015 - 2025 10 ans au service du Patrimoine de Bersée

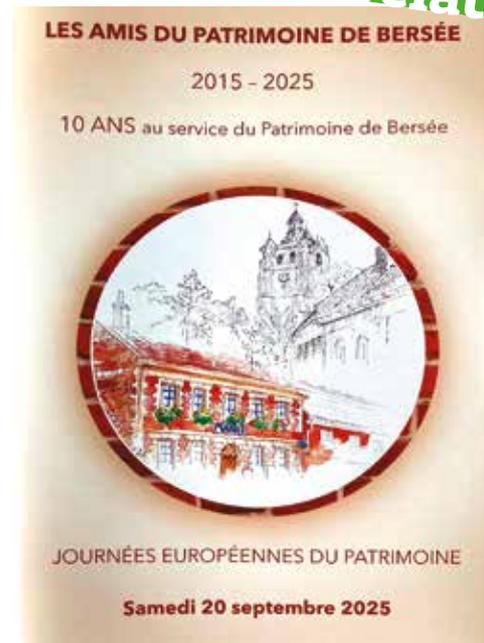
A l'occasion de cet anniversaire, une plaquette retraçant chronologiquement toutes les rénovations accomplies sur une décennie a été éditée.

Les spectateurs du concert du samedi 20 septembre dans l'église lors des journées européennes du patrimoine en ont eu la primeur.

Vous pouvez vous la procurer en médiathèque de Bersée.

Son prix est à la libre appréciation de chacun à partir de 4 €.

En se procurant cette belle brochure-souvenir de 24 pages, vous soutenez notre action.



Magnifique Chapelle CARBON !

Lundi 13 octobre, aidé de Daniel DECROIX, Daniel WAUQUIER est venu poser la porte en fer forgé qu'il a créée en son atelier de la rue Nestor Longue Epée.

Son travail a nécessité un savoir faire de haut niveau !

Cette pose accompagnée de l'installation d'une nouvelle Vierge couronnée avec son enfant est venue clore la restauration des chapelles commencée il y a 10 ans.

MERCI à Catherine VELDERS, son propriétaire, d'avoir permis et soutenu la restauration de cette chapelle magnifique datant de 1846 !

En 2026 les Amis du Patrimoine de BERSÉE vous feront part de leurs projets.



Associations

Au fil et en Mesures



L'automne est définitivement installé les jours raccourcissent, la luminosité diminue, froid, pluie, grisaille, mon moral est en berne et je tourne en rond ...

pourtant j'aime cette saison pleine de couleurs
Que faire ?

Rien de grave rassurez-vous... pour lutter contre cette émotion passagère, on peut vous conseiller de sortir, de rendre visite à la cousine Berthe, de faire chauffer la carte bleue ou encore ... de vous jeter sur la nourriture réconfortante ?

**Mais nous avons bien mieux à vous proposer
Que diriez-vous
d'un zeste de COUTURE dans votre vie ?**

La COUTURE a de multiples vertus bienfaitrices, elle permet de se détendre en créant, de se vider la tête, de favoriser la concentration, de développer la confiance en soi. C'est un loisir créatif très stimulant et positif...renseignez-vous !

Vous ressentez l'envie d'apprendre ou de vous perfectionner ?

L'envie de coudre votre propre vêtement, de vous lancer dans la réalisation d'un accessoire mode, un sac, une banane ? ou le seul besoin de raccommoder, de réparer, de faire un ourlet ?

N'hésitez plus ! Rejoignez-nous !

Après le repos estival des aiguilles et des machines, notre association « Au fil et en Mesures », a remis le pied au plancher et fait tourner les bobines !



Agenda

LES ATELIERS HEBDOMADAIRES

le mardi à Bersée de 14h à 17h
le jeudi à Coutiches de 14h15 à 17h15
le jeudi à Coutiches de 18h à 21h
le vendredi à Bersée de 18h à 21h

LES ATELIERS A THEMES - sur inscription

Mardi 18 novembre de 18h à 21h
Je confectionne un pantalon de Noël

LE MARCHÉ DE NOËL de Bersée

Du vendredi 12 au Dimanche 14 décembre 2025
Des surprises créatives vous attendent

LE MARCHÉ DE LA COUTURE - 8^{ème} édition

Samedi 18 janvier Bersée
des petits riens et un petit peu de tout
pour le plaisir des petites mains

LA NUIT DE LA COUTURE - le retour

Samedi 14 mars à Coutiches
Venez relever le défi d'un projet mystère

Contact

Sylvie 06 84 69 27 96
afiletenmesures@gmail.com
infos sur helloAsso et inscription possible

Suivez notre actualité sur facebook

« au fil et en Mesures »

**SEME MARCHÉ DE LA COUTURE**

INSCRIPTION STAND: HELLOASSO.COM 06 84 69 27 96
MARCHÉCOUTURE.AUFILETENMESURES@GMAIL.COM

Le coin des Professionnels

PSYCHOPÉDAGOGUE COACH ORIENTATION

J'aide les jeunes dans le domaine scolaire, à retrouver clarté et confiance, en étant une alliée émotionnelle et stratégique dans les apprentissages.

En orientation, le but est de choisir le bon chemin, en sortant de la pression, du découragement et de la perte de sens... Dans un espace sécurisé, je fais émerger les confusions pour les transformer en décisions claires et atteignables.



Sylvie PAD



06.78.08.59.14



s.veilleroypad@gmail.com



PIERRE STEVENS
PHOTOGRAPHE

Mariage - Naissance - Grossesse - Famille - Entreprise

✉ pierre.stevens.photographe@gmail.com

📷 pierre.stevens.photography

🌐 www.pierrestevens.fr

📍 Pévèle et Hauts de France



Le Coin des Professionnels

Enchanter Noël chez LYTO

La magie de Noël s'invite chez LYTO ! Venez découvrir un Marché chaleureux au Logis du Nouveau Monde à Bersée, les **19, 20 et 21 décembre**.

Au programme : bijoux, porcelaine, cosmétiques naturels, bougies parfumées, illustrations, déco, thés, chocolats et accessoires de mode... pour faire (ou se faire) des cadeaux uniques, le tout 100% local et fait-main, par des créateurs passionnés.

Horaires :

Vendredi 19 décembre : 17h - 20h

Samedi 20 décembre : 10h - 18h

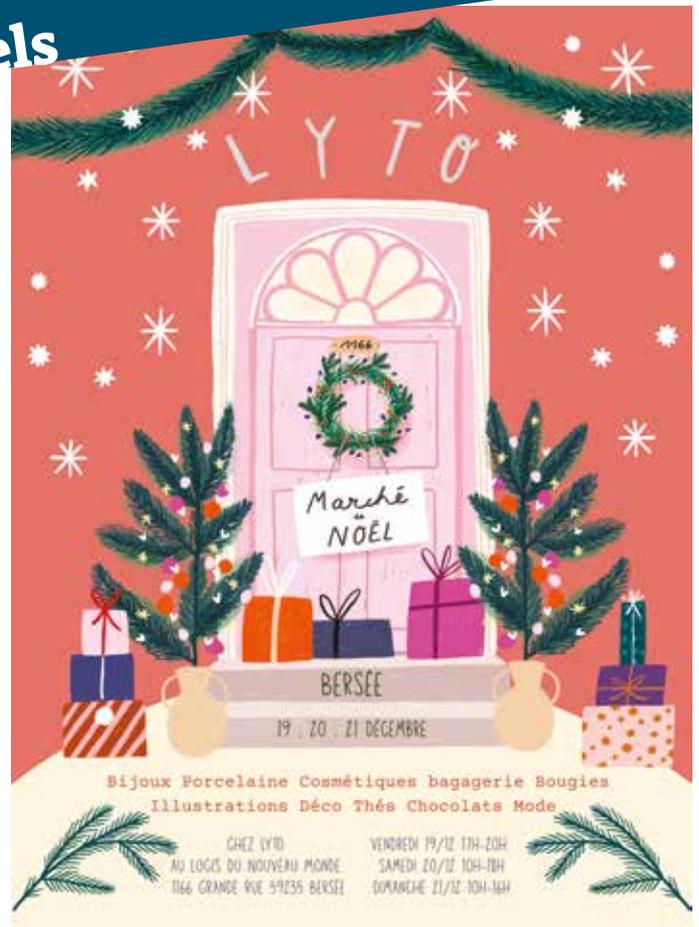
Dimanche 21 décembre : 10h - 16h

Logis du Nouveau Monde - 1166 Grande Rue - Bersée

« Ce marché est né de l'envie de mettre en lumière le savoir-faire local et de partager la chaleur des fêtes.

J'ai hâte de vous accueillir ! »

Maud, fondatrice de LYTO.



CELINE.V

**Esthéticienne, Masseuse bien être
à votre domicile**

Je prends soin de vous depuis 4 ans sur Bersée et ses alentours

Tarifs

Épilations		Pour 2 zones remise de 5% sur le tarif de base 3 zones remise de 10% hors forfaits	
1 épilation visage	9.50€	Aisselles	12.00€
2 épilations visage	17.50€	Maillot échancré	18.00€
Visage complet	25.00€	Maillot intégral	28.00€
		1/2 jambes	18.00€
		3/4 jambes	23.00€
		Jambes complètes	27.00€

Soins Visage		Soins Corps	
Parenthèse douceur Éclat (30 min) soin nettoyant pour une peau éclatante	40€	Massage californien (60 min)	60€
Parenthèse Plaisir (60 min) La parenthèse éclat enrichie du massage du visage	60€	Massage polynésien (60 min)	70€
Parenthèse bien-être (90 min) Soin incluant extraction des comédons	80€		



**Ouvert du Lundi au Samedi sur rendez-vous
de 9h30 à 19h30**

0673425204

www.celinev.kalendes.com

@celine.v.59235

Siret 898 121 926 000 15
Ne pas jeter sur la voie publique

Le coin des Professionnels



Luc en Roue Libre

Réparation et entretien de
vélo à domicile sur la Pévèle

lucenrouelibre@gmail.com
06 62 34 81 06
BERSEE

A NOTER
Les frais de déplacement sont offerts
pour les habitants de Bersée.

Services à la carte :

- Un service "clef en main à domicile". Je viens sur le lieu de votre choix dans la pévèle, je répare, j'entretiens ou je ramène à l'atelier si la prestation demande plus d'attention puis je reviens à votre porte avec le vélo tout beau.
- Vous préférez diminuer la facture, vous pouvez déposer votre petite reine à Bersée sur la place du village, de 8h30 à 19h00 du lundi au vendredi sur rendez-vous.
- Vous souhaitez apprendre à entretenir votre vélo. Des ateliers d'aide à la réparation, individuel ou en groupe, peuvent être organisés.

Ouvert depuis avril dernier, je vous présente mon atelier de réparation sur Bersée.

Depuis 10 ans je bichonne des vélos sur la métropole lilloise et je voyais beaucoup d'habitants de la pévèle parmi les clients de ce magasin, obligés de faire cette route uniquement pour l'entretien de leur vélo. Aujourd'hui, ce problème est résolu !

Bicyclettement vôtre, Luc en Roue Libre.
8 place Alexander 59235 Bersée

Groupe Bersée nous rassemble

Et demain... ?

Le temps passe vite. Voici déjà le dernier bulletin municipal de l'année. Maintenant, **il faut penser à l'avenir.**

Certains pensent que le rôle d'une opposition ne se réduit qu'à critiquer l'action municipale. Ce n'est pas vrai, elle vote pour ce qui va dans le bon sens pour le village. **Les bonnes idées viennent de partout mais il faut savoir les écouter sans préjugés.** C'est vrai au niveau local comme au niveau national.

Concernant les travaux, on peut se demander quand le chantier de rénovation du groupe scolaire se verra enfin terminé. Il aura été pratiquement **le seul grand chantier de ces dernières années et le plus onéreux.**

A ce jour, **aucune réflexion n'a été entamée sur d'autres grands projets pour les années à venir**, comme un nouvel aménagement du complexe sportif et de la salle municipale adjacente. Cela devient urgent étant donné la vétusté de nos équipements qui coûtent très cher en entretien. **Ce type de projet doit se travailler longtemps à l'avance.**

Pour le bien de Bersée, les élus, quel que soit leur bord, ont toujours répondu présent aux nombreux engagements demandés. Ainsi, l'organisation et le service du repas des aînés ont été un bon moment de partage entre les élus. Ce fut un grand succès pour tous les participants.

Bersée a la réputation de proposer aux habitants **beaucoup de manifestations variées, c'est une chance !** Mais force est de constater que dernièrement certains événements ont été peu suivis ou annulés faute de participants. Il faut être vigilant à cela et réfléchir aux actions à mener **pour garder le dynamisme du village.** C'est une mobilisation de chaque instant pour maintenir dans les années à venir l'attractivité de Bersée.

Pour éviter qu'il ne devienne un village dortoir, Bersée doit être capable demain de proposer des logements pour tous (jeunes et anciens), des commerces et de nouveaux services tout en respectant son environnement et l'écologie.

Il faut oser imaginer l'avenir sans trahir l'esprit village de Bersée.

En avance nous vous souhaitons une bonne fin d'année et de joyeuses fêtes !!!

Marie-Brigitte LEMESRE - mblemesre@hotmail.fr
Nicolas MOREAU - moreaunicolas235@gmail.com
Page Facebook : Bersée nous rassemble





Christmas

LA MAGIE DE NOËL S'INVITE À BERSÉE !

RENDEZ-VOUS DU 12 AU 14 DÉCEMBRE POUR UN MARCHÉ DE NOËL FÉRIQUE AVEC PLUS DE 30 EXPOSANTS : ARTISANAT, CRÉATIONS LOCALES, GOURMANDISES ET IDÉES CADEAUX VOUS ATTENDENT !

MARCHÉ DE NOËL

DU 12 AU 14 DECEMBRE 2025

BERSÉE

COMPLEXE SPORTIF

AU PROGRAMME : BALADES EN PONEY, VISITE DU PÈRE NOËL, INITIATION À LA DANSE, AU THÉÂTRE, COURSE A PIED DÉGUISÉE, ... ANIMATIONS POUR PETITS ET GRANDS... SANS OUBLIER LA RESTAURATION SUR PLACE POUR RÉGALER TOUTE LA FAMILLE !

IPNS - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

